fournissent ici leur contingent, notre peuple se divise en deux sections: l'Anglaise et la Française. Ces appellations sont données, non pas uniquement à ceux qui ont l'origine qu'elles indiquent, mais bien à ceux qui en parlent les langues ou que des circonstances particulières ont groupés auprès de ces derniers.

La population dite anglaise occupe, au milieu de nous, une posítion supérieure à celle dans laquelle s'agite l'élément français. La raison de cette différence n'est pas difficile à saisir. La fortune est naturellement le partage de l'élément anglais, puisque c'est dans ses rangs que se recrutent les officiers supérieurs de la compagnie de la Baie d'Hudson et que c'est dans son sein que rentrent ces mêmes officiers lorsque, sur le déclin de la vie, ils choisissent de demeurer dans leur patrie adoptive, plutôt que de retourner vers la terre natale. Une autre source de prospérité pour l'élément anglais, c'est que cette partie de la population compte un bien plus grand nombre de femmes venues de pays étrangers. La génération française qui s'éteint et qui a fondé la colonie de la Rivière Rouge ne possédait que quatre canadiennes. Qui a vu dans nos heureuses et bonnes campagnes du Canada, la douce, aimable et pieuse influence des mères, comprendra facilement, quel vide a du laisser au milieu de la population française de ce département, l'absence de la somme d'influence exercée par la femme au sein de la famille. Aussi, en parlant de cette population, il faudrait plutôt parler des individus, car la famille, la famille française ou canadienne française n'existait pas ou existait en si petit nombre, qu'elle ne pouvait pas former société.

La population a eu aussi tout d'abord, l'avantage de plus d'instruction, et ce, comme conséquence nécessaire des raisons de supériorité que nous venons d'indiquer.

Placée dans ce degré d'infériorité, la population française du "département du Nord" s'est consolée dans la pensée que tout ici bas a sa compensation. Si cette population a joué un rôle secondaire, elle a gardé ce second rang dans maintes circonstances, où il fait bon de ne pas briller en première instance.

Recruté dans les rangs inférieurs du pays dont il est originaire, ce petit peuple a bien des fautes à se reprocher, il se félicite, pourtant avec raison, d'avoir conservé assez d'éducation première, pour n'être pas capable, du moins par calcul et avec délibération, de bien des choses que le sang froid d'autres n'empêche pas de regarder comme faciles et naturelles. Pauvre et longtemps méprisée, cette population a ses chroniques traditionnelles qui l'aident à se consoler d'un mépris dont elle se croit honorée sous certains rapports. Au reste, il faut avoir bien peu vu, pour croire que tous les avan-